

AVIS PUBLIC



RÉSOLUTION – PPCMOI 2020-01/C03-02 et C03-03 ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le 22 septembre 2020, un certificat de conformité a été délivré par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de la résolution numéro CA20 13 0163 accordant le projet particulier PPCMOI 2020-01/C03-02 et C03-03 visant à autoriser la construction d'un bâtiment commercial isolé en remplacement des bâtiments existants situés aux 5829-5833 et 5875, rue Bélanger, lots numéros 1 125 047 et 1 125 048, dans les zones C03-02 et C03-03.

En conséquence, cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et est entrée en vigueur le 22 septembre 2020.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 29 septembre 2020.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/saint-leonard